

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MARS 2023
DELIBERATION N° 27032023-06

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations, sous la présidence de M. Jean-Claude SARTER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers représentés : 03
Date de convocation : 17 mars 2023

Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers absents : 04

PRESENTS : Jean-Claude SARTER, Céline BOURSIER, Marie Grace CAPELLI, Vanessa SEILLET, Nathalie HENNER, Véronique MOREL, Yannick GRADEL, Romain DE WAELE, Benoit DUCHEMIN, Sébastien ESPINASSE, Cédric MOREL, Olivier LEMPEREUR, Daniele TALBOT, Cécile HOOG, Isabelle TRICOT, Olivier BOURGEOIS, Roger LEVAYER, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Mathias LAVOLE, Marie-Aude GONON (20)

REPRESENTES : Bertrand PICHON-MARTIN a donné Pouvoir à Jean-Claude SARTER, Karine LOCATELLI a donné pouvoir à Marie Grace CAPELLI, Stéphane PUGLISI a donné pouvoir à Romain DE WAELE (03)

ABSENTS : Philippe THOMAS, Claire GRANDJEAN, Virginie ALLEGRET-CADET, Carole FROT-COUTAZ (04)

SECRETAIRE : Jean-Paul SIRAND-PUGNET

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU - AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil municipal adopte le budget primitif annexe M49 du service de l'eau, qui, tenant compte des résultats antérieurs, des restes à réaliser dépenses et recettes :

Déficit d'exploitation au 31/12/2022 :	33 274.30€
Besoin de financement en investissement compte R1068 :	0.00€
Excédent à reprendre en exploitation R002 :	32 774.30€
Réserves pour plus values nettes cessions actives :	500.00€
Excédent d'investissement au 31/12/2022 :	15 845.33€
Peut-être résumé comme suit :	

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation :	1 043 500.00€
Recettes d'exploitation :	1 010 725.70€
Excédent d'exploit. Reporté :	32 774.30€
Total recettes d'exploitation :	1 043 500.00€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement :	401 319.27€
RAR dépenses 2022 :	4 580.73€
Total dépenses d'investissement :	405 900.00€
Recettes d'investissement :	390 054.67€
Excédent d'inv reporté :	15 845.33€
Total recettes d'investissement :	405 900.00€

TOTAL DES DEPENSES 2023 : 1 449 400.00€
TOTAL DES RECETTES 2023 : 1 449 400.00€

Le MAIRE,

•CERTIFIÉ sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité

•INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR : 23

Contre : 00

Abstentions : 00

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

A Saint Laurent du Pont, le 27 mars 2023

Le Maire

Jean-Claude SARTER



Le secrétaire de séance

Jean-Paul SIRAND-PUGNET

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire, Jean-Claude SARTER,
A Saint-Laurent-du-Pont, le 27/03/2023
Le Maire, Jean-Claude SARTER,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Saint-Laurent-du-Pont, le 27/03/2023

Les membres du Conseil Municipal,




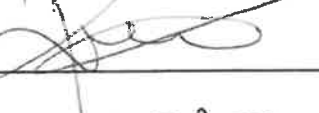




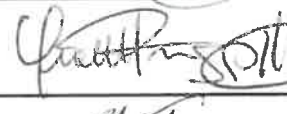
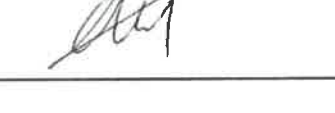


Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 23
VOTES : Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

Date de convocation : 17-03-23

Jean-Claude SARTER, Maire	
Céline BOURSIER	
Bertrand PICHON-MARTIN (pouvoir à Jean-Claude Sarter)	
Nathalie HENNER	
Mathias LAVOLE	
Véronique MOREL	
Marie-Aude GONON (pouvoir à Nathalie Henner)	
Marie-Grâce CAPELLI	
Virginie ALLEGRET-CADET	
Olivier BOURGEOIS	
Romain DE WAELE	
Benoît DUCHEMIN	
Sébastien ESPINASSE	



ARRETE ET SIGNATURES

Carole FROT-COUTAZ	
Yannick GRADEL	
Claire GRANDJEAN	
Cécile HOOG	
Olivier LEMPEREUR	
Roger LEVAYER	
Karine LOCATELLI (pouvoir à Marie Grace CAPELLI)	Pou 
Cédric MOREL	
Stéphane PUGLISI (pouvoir à Romain de Waele)	
Vanessa SEILLET	
Jean-Paul SIRAND-PUGNET	
Danielle TALBOT	
Philippe THOMAS	
Isabelle TRICOT	

Certifié exécutoire par le Maire, Jean-Claude SARTER, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Saint-Laurent-du-Pont, le